



## La Faute sur Mer (85)

*Aménagement de la zone des solidarités*



## ETUDES PREALABLES

*Diagnostic faune et flore*

### NANTES

Le Sillon de Bretagne  
8, avenue des Thébaudières  
44800 SAINT-HERBLAIN  
Tél. 02 40 94 92 40  
Fax 02 40 63 03 93  
nantes@ouestam.fr  
www.ouestam.fr

### RENNES

Parc d'activités d'Apigné  
1, rue des Cormiers - BP 95101  
35651 LE RHEU Cedex  
Tél. 02 99 14 55 70  
Fax 02 99 14 55 67  
rennes@ouestam.fr

## RAPPORT D'EXPERTISE

Septembre 2016



**Ouest am**  
Développement et aménagement des territoires

Le demandeur et les auteurs de l'étude.....	1
I. Introduction.....	3
II. Localisation des projets.....	4
III. Méthodologie d'analyse et d'interprétation de l'état initial des milieux naturels.....	11
III.1 Analyse bibliographique .....	11
III.2 Outils d'évaluation du statut de la faune et de la flore.....	11
IV. Contexte réglementaire .....	13
IV.1 Un patrimoine naturel reconnu de dimension internationale .....	13
IV.2 La Trame verte et bleue.....	18
V. Compte rendu des inventaires .....	22
V.1 Habitats – Flore – Zones humides.....	22
V.2 Faune .....	32
VI. Conclusion .....	41
VII. Annexes .....	42

## LE DEMANDEUR ET LES AUTEURS DE L'ETUDE

---

### Le demandeur

***La commune de la Faute sur Mer a confié la mission de Maîtrise d'ouvrage déléguée à la Région Pays de la Loire***



**Nom :** Région Pays de la Loire

**Interlocuteur :** Daniel COGNATA – Responsable d'opérations – Direction des Projets Immobiliers – Agence régionale - Pays de la Loire Territoires d'Innovation

L'Agence régionale - Pays de la Loire Territoires d'Innovation est la structure de développement économique de la Région Pays de la Loire.

Elle réunit la Société publique régionale, la SEM et le GIE des EPL des Pays de la Loire.

**Adresse :** 7, rue du Général de Bollardière – CS 80221 – 44202 Nantes Cedex 2

### Les auteurs

***Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre des études préalables  
AMO volet naturaliste de l'étude d'impact***



**Nom :** Cabinet d'étude Ovest Am'

**Interlocuteur :** Jean-François SEROT, chef de projet, pôle « biodiversité et paysage »

**Adresse :** **NANTES**  
Le Sillon de Bretagne  
8, avenue des  
Thébaudières  
44800 SAINT-HERBLAIN  
Tél. 02 40 94 92 40

**RENNES**  
Parc d'activités d'Apigné  
1, rue des Cormiers - BP  
95101  
35651 LE RHEU Cedex  
Tél. 02 99 14 55 70

## L'équipe comprend :

<b>EXPERTISE ECOLOGIQUE</b>	<b>M. Jean-François SEROT</b>	<b>Ecologue - Expert faune vertébrée</b> Coordination d'étude
	<b>M. Frédéric NOEL</b>	<b>Ecologue - Expert faune invertébrée</b> Inventaire de l'entomofaune, des amphibiens et des oiseaux
	<b>M. Michel DANAIS</b>	<b>Ecologue - Expert flore et végétation</b> Inventaire de la flore et des habitats
<b>RELECTURE QUALITE</b>	<b>Mme Corinne SCHLOSSER</b>	<b>Secrétaire</b> Relecture et corrections du rapport

## Principales sources :

- Source bibliographique, DOCOB du site Natura 2000 des « Marais Poitevin ».
- Source des photos du présent rapport, hors précisions : Ouest Am.

## I. INTRODUCTION

---

Dans le cadre des études préalables au projet d'aménagement de la zone des solidarités et afin d'intégrer les enjeux faune-flore dès sa conception, la région des Pays de la Loire a missionné Ouest Am afin d'établir un état des lieux naturaliste précis de différents secteurs de la commune de la Faute-sur-Mer :

- Parking existant situé derrière l'Office du Tourisme ;
- Ancien camping de La Faute/mer ;
- Porte des Dunes ;
- Porte des Chardons ;
- Porte des Amourettes ;
- Secteur du futur centre équestre.

Dans le cadre de cette mission, les différents points suivants ont été effectués pour chacun des sites :

- Contexte réglementaire de chaque secteur et recensement des zones naturelles (Natura 2000, Znieff...) ;
- Analyse de la bibliographie et des données existantes ;
- Inventaire floristique incluant des photos et précisant les statuts de rareté ou de protection éventuels des espèces relevées ;
- Inventaire faunistique incluant des photos et identifiant les éventuelles espèces protégées ;
- Inventaire des habitats incluant des photos ou illustrations ;
- En particulier, pour le site de l'ancien camping, il est attendu un recensement complet des arbres présents sur le site, leur localisation, un descriptif de leur état sanitaire et de leur intérêt ;
- Pour les secteurs de l'ancien camping (futur parc) et du futur centre équestre, il est demandé de prévoir une seconde phase d'inventaire floristique et faunistique au printemps 2016 (de mars à fin juin).

## II. LOCALISATION DES PROJETS





Périmètre secteur Office du tourisme



Périmètre secteur des Chardons





**Périmètre secteur Porte des Dunes**



Périmètre secteur Porte des Amourettes



Périmètre secteur Ancien Camping



Périmètre secteur du Centre équestre

## III. METHODOLOGIE D'ANALYSE ET D'INTERPRETATION DE L'ETAT INITIAL DES MILIEUX NATURELS

---

### III.1 ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE

---

Notre analyse s'appuie sur les données existantes permettant d'appréhender le contexte naturel :

- **interrogation et analyse bibliographiques des bases de données publiques DREAL, DDT** (ZNIEFF, espèces et milieux déterminants, ZICO, DOCOB des sites Natura 2000, etc.),
- **recueil de données** auprès de structures référentes (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, animateurs des sites Natura 2000, Associations naturalistes locales, etc.),

Les éléments ayant permis de dresser l'état des lieux du milieu naturel présenté dans ce rapport sont répertoriés dans le tableau suivant.

### III.2 OUTILS D'EVALUATION DU STATUT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

---

Cf. tableau en page suivante.

	Niveau européen	Niveau national	Niveau régional	Niveau départemental	Niveau communal
<b>Inventaires et protection patrimoine naturel</b>	Site internet de la Direction Régionale de L'Environnement, de L'Aménagement et du Logement (DREAL) Pays de la Loire et de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)				
<b>Flore</b>	Liste des plantes de l'annexe II de la Directive Habitats	- Liste des plantes protégées en France - Inventaire des plantes protégées en France (1995) - Atlas des orchidées de France (2010) - Atlas partiel de la flore de France (1990) - Livre rouge de la flore menacée en France. Tome 1 : espèces prioritaires (1995)	Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée (Dupont P., 2001)  Liste rouge des espèces végétales rares et menacées du massif armoricain (Erica n°4, 1993)  Liste des plantes protégées en Pays de la Loire	Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée (Pierre Dupont)	Analyse des photographies aériennes  Expertises écologiques, naturalistes et pédologiques réalisées par Ouest Am
<b>Oiseaux</b>	Statut de conservation des Oiseaux d'Europe (Birdlife International 2004) Espèces de l'annexe I Directive Oiseaux 1979 Rapaces nicheurs de France (2004)	- Oiseaux menacés et à surveiller en France : liste rouge et priorités (1999) - Oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2003 et 2004 (2006) - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France (1994)	Les oiseaux nicheurs des Pays de la Loire (LPO 2014)  Liste des espèces déterminantes en Pays de la Loire	Liste des espèces déterminantes en Pays de la Loire	<b>Visites de terrain :</b> 29 mars 2016 11 avril 2016 8 juin 2016 17 juin 2016
<b>Amphibiens et reptiles</b>	Espèces de l'annexe II de la Directive Habitats	- Liste des amphibiens et reptiles protégés en France - Inventaire de la faune menacée en France (1995) - Atlas des reptiles et amphibiens de France (1989)	Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg (2003)	Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg (2003) (niveau de rareté à l'échelle du département)	
<b>Insectes</b>	Espèces de l'annexe II de la Directive Habitats	- Inventaire de la faune menacée en France (1995) - Liste des insectes protégés en France (Arrêté du 22 juillet 1993) - Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles (2000) - Atlas préliminaire des odonates de France (1994)	Liste des espèces déterminantes en Pays de la Loire	Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles (2000) (niveau de rareté à l'échelle du département) Liste des espèces déterminantes en Pays de la Loire	
<b>Mammifères</b>	Espèces de l'annexe II de la Directive Habitats	- Inventaire de la faune menacée en France (1995) - Atlas des mammifères sauvages de France (1984)	Liste des espèces déterminantes en Pays de la Loire		

## IV. CONTEXTE REGLEMENTAIRE

---

### IV.1 UN PATRIMOINE NATUREL RECONNU DE DIMENSION INTERNATIONALE

---

#### Les sites recensés au titre des inventaires scientifiques

La commune est concernée par de nombreux sites recensés au titre des inventaires scientifiques :

- 1 Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) : MARAIS POITEVIN ET BAIE DE L'AIGUILLON (PL13) ;
- 6 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de Type 1 :
  - LAGUNE ET DUNES DE LA BELLE HENRIETTE (n°50550005) ;
  - POINTE D'ARCAY (n°50550006) ;
  - ESTUAIRE DU LAY (n°50550007) ;
  - MARE DE LA FAUTE-SUR-MER (n°50550008) ;
  - LE LAY DE MORICQ AUX PORTES DU BRAUD ET SA LENTILLE SABLEUSE (n°50550045) ;
  - POINTE ROCHEUSE ET ESTRANS SABLO-VASEUX DE LA POINTE DU GROUIN A LA FAUTE-SUR-MER (n°50550053) ;
- 1 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de Type 2 : COMPLEXE ECOLOGIQUE DU MARAIS POITEVIN, DES ZONES HUMIDES LITTORALES VOISINES, VALLEES ET COTEAUX CALCAIRES ATTENANTS (n°50550000).

En outre, La Faute sur Mer est comprise dans le périmètre de deux Zones Humides d'Importance Majeure :

- BAIE DE L'AIGUILLON (n° FR 53100202) ;
- MARAIS POITEVIN (n° FR 53100203).

#### Les territoires bénéficiant de protections réglementaires

##### **Réserve naturelle**

La lagune de la Belle Henriette est classée Réserve Naturelle Nationale par décret en 2011. Des spécificités ont été prévues dans son décret pour intégrer les digues et ouvrages de protection inclus dans son périmètre.

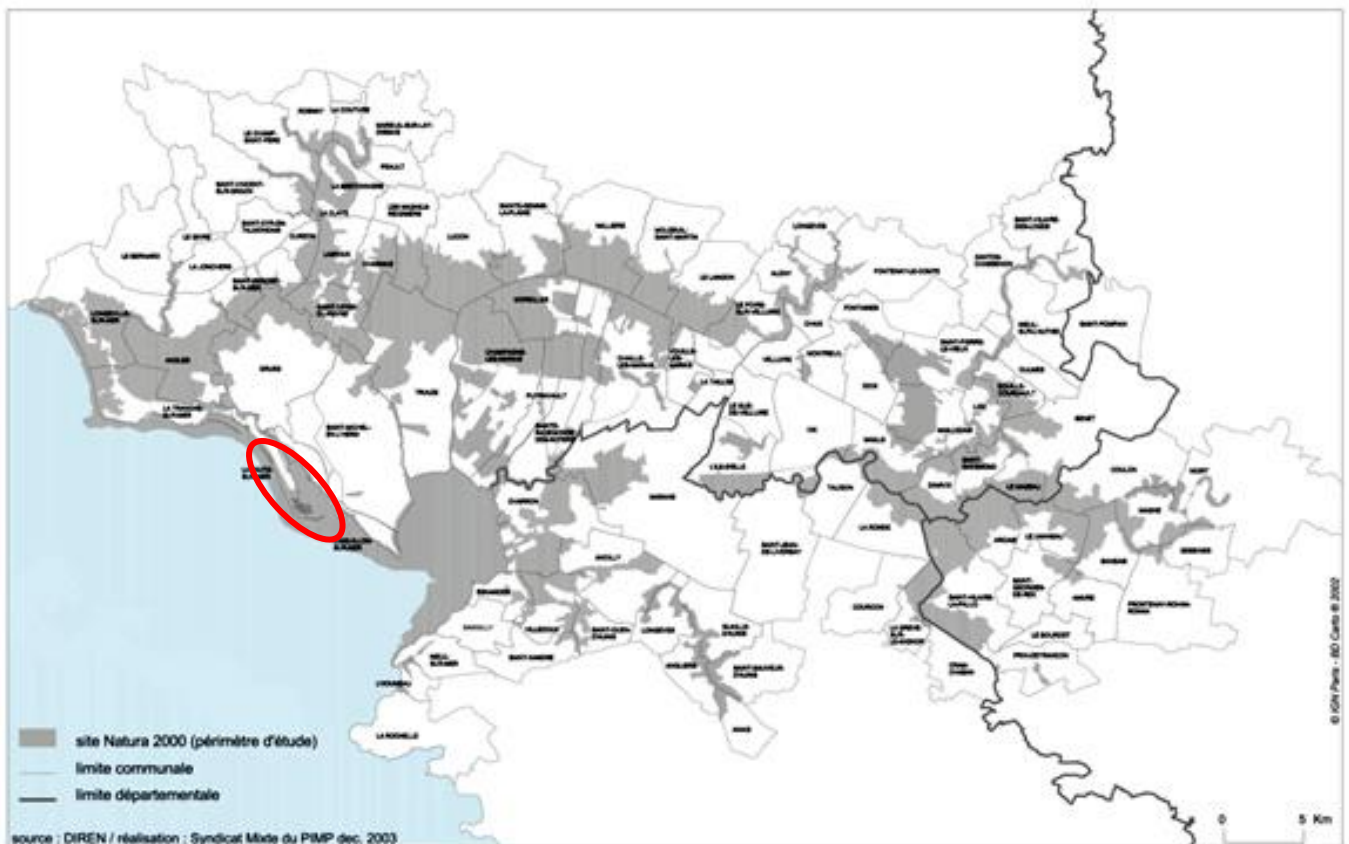
## Espaces naturels remarquables (L.146-6)

L'estuaire du Lay et la partie côtière de la commune situés en zone NATURA 2000 sont donc répertoriés en L146-6 au titre de la loi « littoral ».

## Le réseau Natura 2000

La commune de La Faute sur Mer est concernée par le site Natura 2000 des « Marais Poitevins », classé en Zone de Protection Spéciale (ZPS) (FR5410100) et en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) (FR5200659).

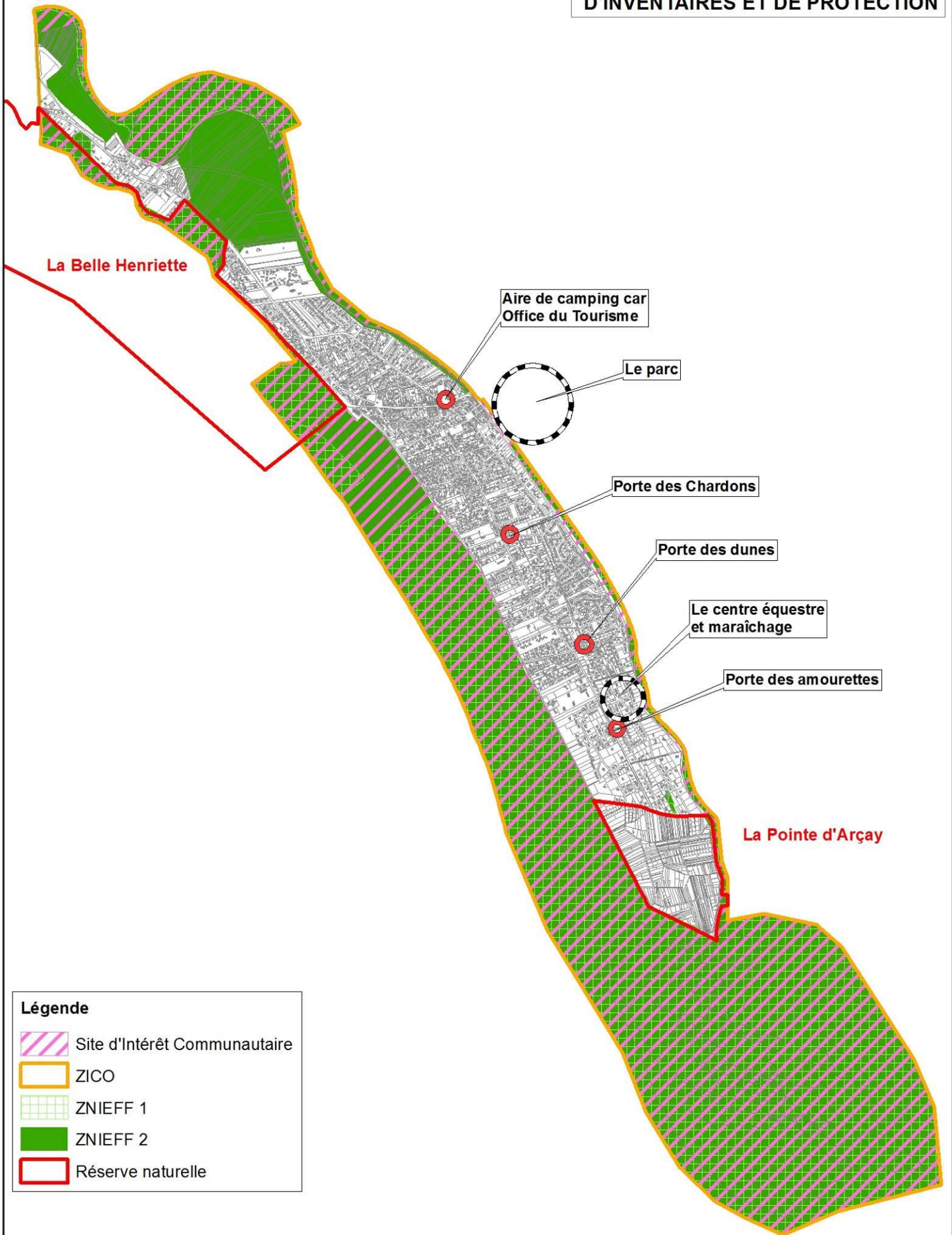
### Site Natura 2000 du Marais Poitevin



Seul un des six sites étudiés est situé au sein du périmètre du site Natura 2000 des « Marais Poitevins », il s'agit du parc de l'ancien camping, cf. carte ci-après. Les cinq autres, bien que souvent localisés à proximité, sont fonctionnellement détachés de l'entité écologique du marais poitevin. Ils ne justifient en l'état pas l'établissement d'une évaluation spécifique des incidences sur ce périmètre européen.



Commune de La Faute-sur-Mer  
**ZONAGES NATURELLES  
D'INVENTAIRES ET DE PROTECTION**



## Cas particulier du périmètre du Parc de l'ancien camping au sein du site Natura 2000 des « Marais Poitevin » :

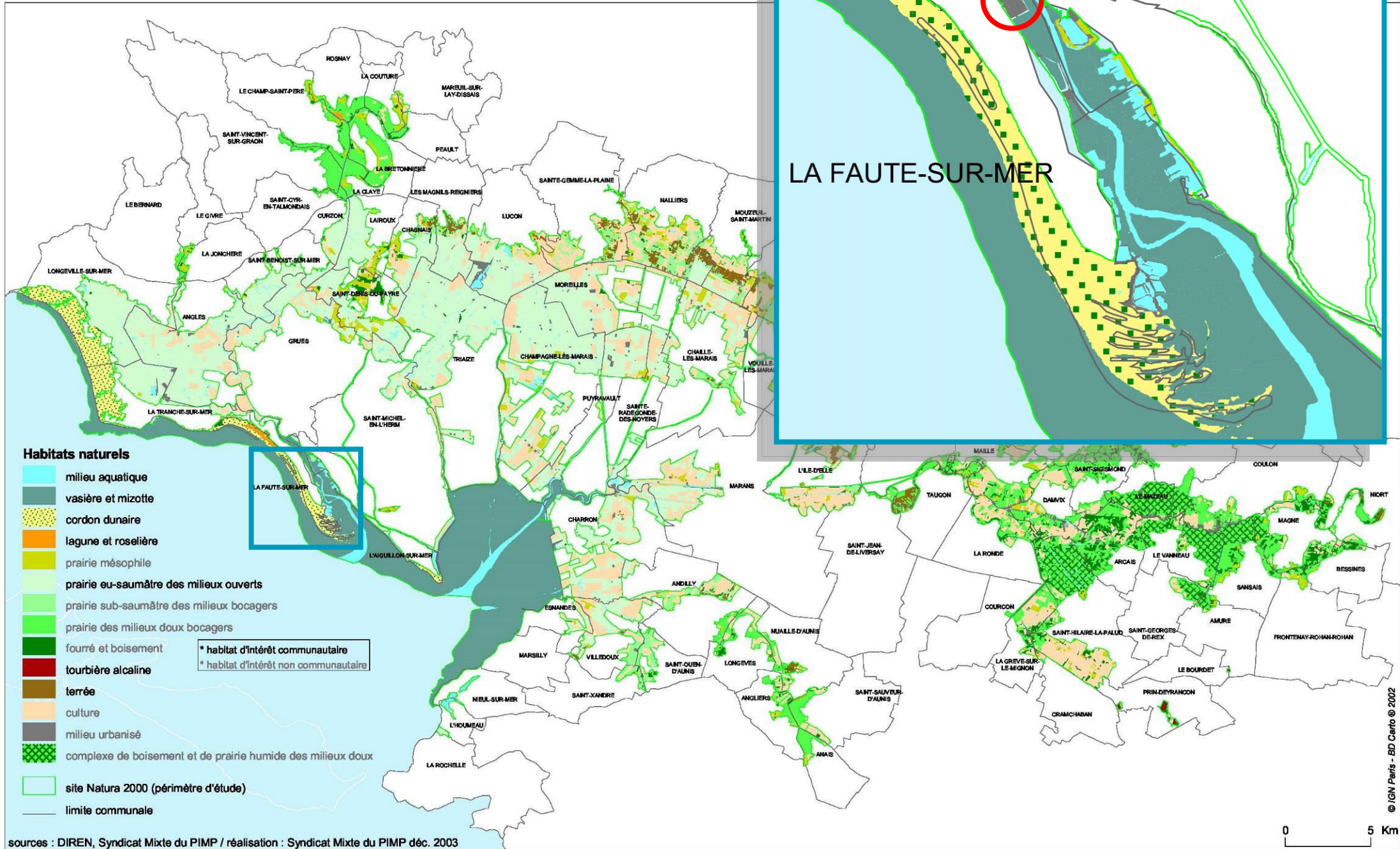


Ce site est inscrit dans le périmètre géographique et cartographique du site Natura 2000. Sur la carte habitats naturels du DOCOB, il est identifié dans comme un milieu urbanisé.

Ce classement correspond également à notre analyse. Nos données d'inventaires corroborent cette caractérisation de site dégradé avec un degré d'anthropisation très marqué et typique de ce type de plateforme remblayée.

**L'établissement d'une note d'incidence Natura 2000 reste, malgré ce contexte, obligatoire.**

# Habitats naturels (inventaires de terrain réalisés de 2001 à 2002)



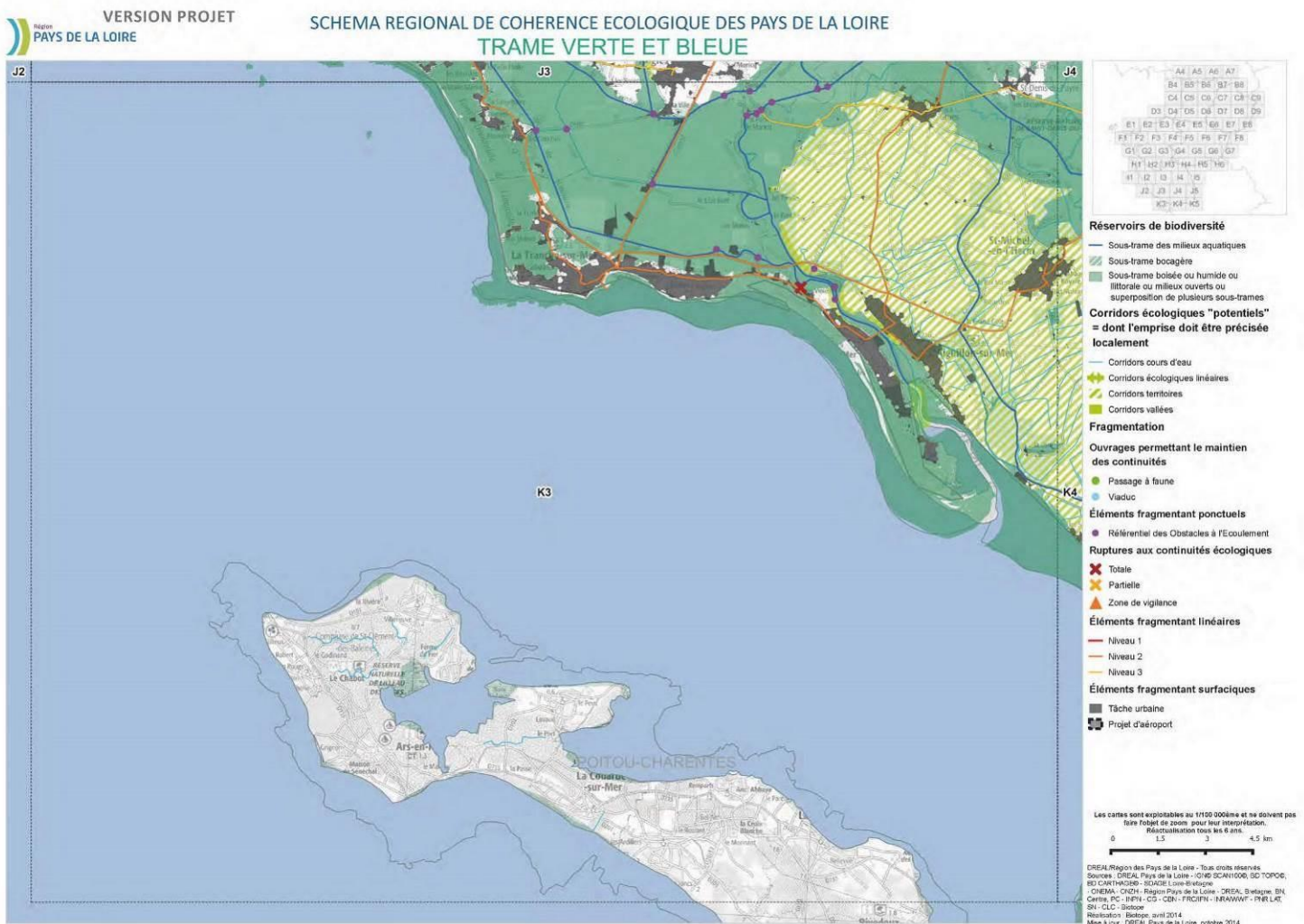
## IV.2 LA TRAME VERTE ET BLEUE

### Entités biogéographiques identifiées, le SRCE

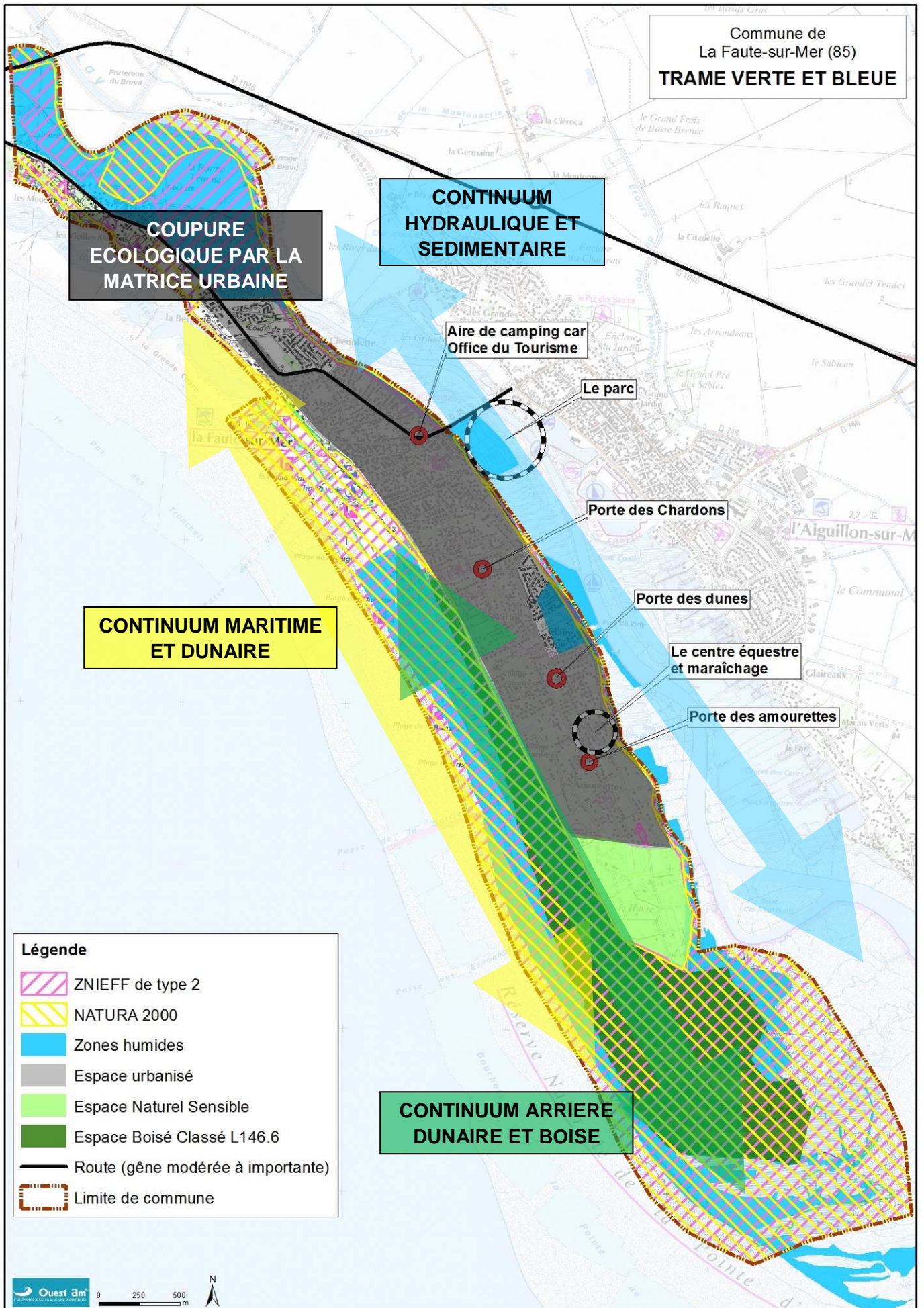
Le projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique met en exergue l'existence d'un réservoir de biodiversité : il repose sur le périmètre NATURA 2000 et recouvre donc une grande partie de la superficie de la commune (69%). Il porte sur des milieux diversifiés : estuaire, vasières littorales et forêt de résineux.

Le tissu urbain se retrouve enserré dans cet ensemble et constitue un obstacle à des continuités entre mer et estuaire.

Il subsiste des espaces relictuels de dune grise, des massifs de pins dans le tissu urbain de la moitié sud de la commune. Ces espaces enclavés et modifiés sont susceptibles de présenter des potentialités en terme de biodiversité mais les continuités écologiques sont aujourd'hui altérées du fait de l'urbanisation (routes, constructions et clôtures associées, modes d'entretien). Ils n'ont pas été considérés dans la trame verte et bleue. Il n'en demeure pas moins qu'ils contribuent à la qualité paysagère de certains quartiers : exemple des Amourettes.



## Continuités et fonctionnalités écologiques communales



Le site de l'ancien camping se trouve en plein lit de l'étier du Lay. Il est situé sein du domaine public maritime naturel.

Cette implantation ressort comme un point noir en termes de fonctionnalité hydro-écologique : rupture d'écoulement, limitation dans l'expansion des crues, perturbation du processus sédimentaire, perte d'habitats naturels (vasières) de grande valeur patrimoniale et d'habitats d'espèces en danger de conservation.



Source : Orthophoto Géoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr>) et en bas à droite Google maps (<https://www.google.fr/maps>)



Le zoom orthophoto ci-dessus montre bien la grande simplification et perturbation que génère cette plateforme remblayée.



Cette étude préalable est peut-être l'occasion stratégique, d'ouvrir le questionnement sur une éventuelle opportunité de reconquête de ces habitats naturels à enjeux européens.

## V. COMPTE RENDU DES INVENTAIRES

---

### V.1 HABITATS – FLORE – ZONES HUMIDES

---

#### Méthodologie d'inventaire

Dans le cadre d'un projet d'aménagement sur la commune de la Faute-sur-Mer, la Région des Pays de la Loire a sollicité la réalisation d'une étude diagnostic de la faune et de la flore sur les six secteurs concernés par ces travaux d'aménagement :

- Le Parc,
- Porte des Chardons,
- Porte des Dunes,
- Le centre équestre et le Maraichage,
- Porte des Amourettes,
- Aire de camping-car et office du tourisme.

Une première série de relevés floristiques a été réalisée le 29 mars 2016. Pour une étude plus complète, une deuxième campagne de prospection, effectuée le 8 juin dernier, a permis d'identifier les espèces de phénologie plus tardive potentiellement omises lors du premier passage.

L'inventaire et l'analyse de la flore observée sur le terrain comprennent le rattachement à une typologie standardisée à l'échelle Européenne (Corine Biotope). L'objectif de la caractérisation de la flore et des groupements végétaux du site d'étude est de mettre en évidence les secteurs sensibles sur le plan floristique et les enjeux qui en découlent.

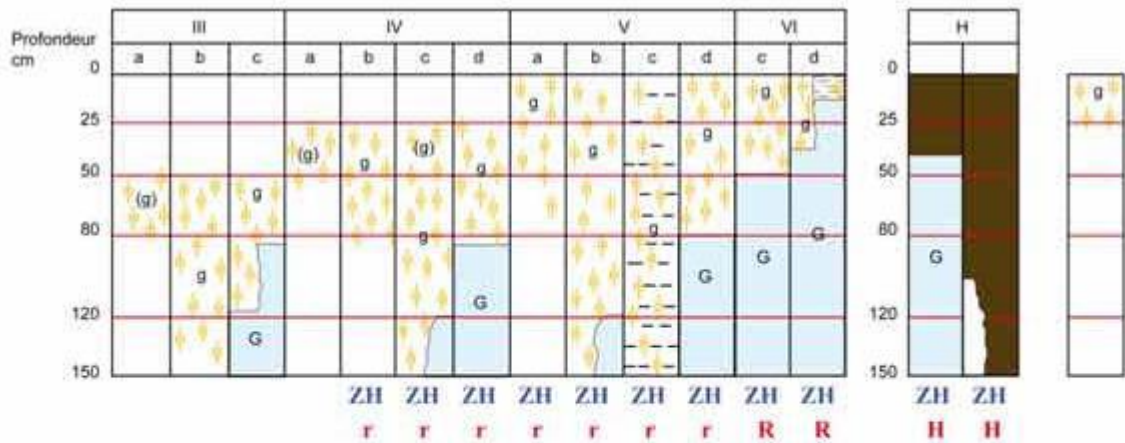
Les inventaires floristiques ont permis la caractérisation et la délimitation des zones humides.

Conformément aux exigences de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié au 1er octobre 2009, et sa circulaire d'application de janvier 2010, un examen des sols a été effectué en cas de besoin pour délimiter précisément les contours des éventuelles zones humides.

Cette analyse a été effectuée prioritairement sur des points situés de part et d'autre de la frontière supposée des potentielles zones humides, suivant des transects perpendiculaires à cette frontière.

Le tableau suivant rappelle les différents types de sols que l'on peut trouver lors de prospections pédologiques.





**Morphologie des sols correspondant à des "zones humides" (ZH)**

- (g) caractère rédoxique peu marqué (pseudogley peu marqué)
- g caractère rédoxique marqué (pseudogley marqué)
- G horizon réductique (gley)
- H Histosols R Réductisols
- r Rédoxisols (rattachements simples et rattachements doubles)

*d'après Classes d'hydromorphie du Groupe d'Étude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA, 1981)*

Des colonnes IIIa à IVa, les sols sont caractérisés comme « non humides » ; de IVb à H, les sols sont caractérisés comme « humides ».

Un compte rendu pédologique a été réalisé à cette occasion et est présenté en annexe 1 de ce rapport.

## Résultats

Le périmètre d'étude est divisé en entités distinguées par leur usage, leur emplacement et leur composition biologique avec principalement :

- des terrains vagues, terrains en abandon avec des espèces de milieux perturbés ou enrichis,
- des parkings,
- des alignements d'arbres,
- des fourrés,
- des parterres de fleurs,
- des anciennes pelouses probablement devenues des prairies.

De manière générale, on retrouve régulièrement sur l'ensemble des secteurs, une flore des milieux dunaires et sablonneux. Les sondages pédologiques réalisés sur la plupart des zones étudiées montrent d'ailleurs un sol essentiellement sablonneux, sans traces d'hydromorphie (à l'exception du secteur du Parc), qui privilégie les écoulements gravitaires. Ces caractéristiques édaphiques illustrent une capacité de rétention de l'eau relativement faible, peu propice à l'installation d'une flore de milieu plus humide. On peut également observer une flore nitrophile et rudérale ou encore, une flore horticole. À titre d'exemple d'espèces dunaires et de milieux sableux, on peut citer la Roquette de mer (*Cakile maritima*), la Carotte (*Daucus carota*) et la Queue de lièvre (*Lagurus ovatus*). le Chiendent officinal (*Elytrigia repens*), la Benoîte commune (*Geum urbanum*) et la Mercuriale (*Mercurialis annua*) illustrent une flore des milieux riches et rudéraux. On peut également citer la Jacinthe d'Espagne (*Hyacinthoides hispanica*) et la Tulipe (*Tulipa sp.*) pour les espèces horticoles herbacées. Enfin, d'autres espèces témoignent des perturbations sur les secteurs comme le piétinement.

Il est à noter qu'aucune espèce patrimoniale n'a été repérée sur le terrain durant les deux campagnes d'inventaires. Toutefois, des espèces invasives voire potentiellement invasives ont été identifiées.

Un tableau synthétique de l'ensemble de l'étude, compilant les données relatives à la pédologie, la Richesse Spécifique (RS) totale, calculée à partir des deux passages réunis (RS, nombre d'espèces localement présentes), le pourcentage de recouvrement de la végétation, est consultable annexe I.

## Le parc / Ancien camping

Ce secteur est divisé en deux parties, l'une au nord-ouest et l'autre au sud-est. La première est constituée d'alignements d'arbres (84.1) et d'une prairie améliorée (81) présentant une flore parfois en surdéveloppement (de grande taille) en ce qui concerne les observations du mois de mars. Elle est caractérisée par une proportion importante d'espèces horticoles et nitrophiles comme le Poireau (*Allium porrum*) ou encore la Luzerne d'arabie (*Medicago arabica*) (Annexe II). La pédologie montre une forte proportion de sable et de légères traces d'hydromorphie, mais non suffisantes pour signaler une zone humide (horizons de pseudogley ou de gley à une profondeur supérieure à 50 cm).

La prospection estivale dénote quant à elle, une diminution drastique du nombre d'espèces observées au mois de juin. La flore se caractérise par des espèces de milieux rudérales souvent piétinés/perturbés, en rosette et de petite taille comme *Achillea millefolium*, *Malva neglecta* ou encore *Plantago coronopus* que l'on retrouve sur la pelouse nord mais surtout sur le cheminement (Annexe II). Cet ensemble est ponctué par la présence d'une flore dunaire caractérisée par des espèces comme *Daucus carota* ou *Beta maritima* ainsi que quelques individus horticoles comme *Oxalis articulata*.



Photographie de la partie nord-ouest du parc et Peuplier mort

Pour la partie sud, celle-ci est formée d'alignement d'arbres (84.1) et d'un terrain vague de type fourré (87). Plusieurs espèces horticoles sont également présentes comme le Yucca, ainsi que des Chèvrefeuilles (*Lonicera sp.*). Certaines espèces témoignent de la proximité avec la mer et de la richesse du milieu. C'est le cas par exemple de la Bette maritime (*Beta vulgaris* subsp. *maritima*) (Annexe II). De plus, le sol est constitué de sable entre 0 et 40 cm de profondeur. Ce constat semble équivalent pour le mois de juin. L'ensemble floristique s'illustre, comme précédemment, par des espèces de milieux rudéraux (*Cirsium arvense*, *Plantago coronopus*) marqué par la présence d'individus de milieux sablonneux comme *Lagurus ovatus* et *Elytrigia atherica* dont l'abondance relative (indice 4 sur l'échelle de Braun-Blanquet) est à souligner (Annexe II).



*Photographie de la partie sud-est du parc et vue sur le fossé de l'extrémité sud*

Pour l'ensemble du secteur, les alignements arborescents correspondent à des linéaires de Peupliers (*Populus sp.*). Une proportion non négligeable de ces Peupliers, estimée à une vingtaine d'individus, présente un état sanitaire fortement dégradé. Leur localisation a été géoréférencée lors du second passage au mois de juin mais il est possible que quelques individus aient été omis. Des cheminements sont présents de part et d'autre de celui-ci. Ce type de milieu peut être classé par exemple sous le code village ou zone rudérale (86.2, 87.2) de Corine biotope.

L'extrémité sud du secteur est entourée d'un fossé / étier en eau très encaissé par rapport au niveau du terrain naturel (cf. photographie ci-dessous et carte de localisation page suivante) qui présente une naturalité localement d'intérêt. Cet enjeu écologique est d'autant plus notable de part sa proximité avec les vasières en arrière de la digue.



## Porte des chardons

Ce secteur est divisé en deux portions, l'une à l'ouest, correspondant à une pelouse de parc (85.12 Corine biotope, cf. photographie ci-dessous), et une à l'est, en mélange avec des parterres de fleurs, arbres et bosquets en parc (85.14 Corine biotope) et à des terrains vagues de type friche herbacée (87 Corine biotope). Pour cette dernière, deux espèces envahissantes ont été identifiées, l'Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*) et l'Œnothère (*Oenothera sp.*) (Annexe III). La première n'est présente qu'à travers une seule touffe encore juvénile (environ 1m de haut). Pour la seconde, celle-ci peut devenir particulièrement envahissante dans ce type de milieu (bordure de route et sol sablonneux). Il est alors important de suivre leur évolution et leur dispersion sur ce secteur.

Pour le mois de Mars, les observations notées précédemment au Parc font écho sur ce site. En effet, on observe des espèces spécifiques des milieux dunaires, sablonneux, mais aussi riches en azote sur les deux parties du secteur. Des espèces horticoles se sont naturalisées sur ce territoire tel que l'Épiaire de Byzance (*Stachys byzantina*) ou encore le Yucca (*Yucca sp.*).

On y retrouve l'influence de la proximité de la mer avec des espèces de milieux sablonneux associées à une morphologie végétale en rosette (*Plantago coronopus*), illustrant un milieu rudéral, riche en azote, fortement perturbé et piétiné (Annexe III).

La deuxième campagne d'inventaire n'a pu aboutir totalement pour la partie est du secteur, des travaux en cours ne permettant pas l'accès à la zone d'intérêt. Néanmoins, les abords du périmètre, le long de la chaussée au niveau du fossé et du talus qui longe cette partie est de la Porte des Chardons, ont pu faire l'objet d'observations. Les conséquences du chantier sont visibles à travers les observations de terrain, notamment en ce qui concerne la surface de recouvrement (qui est passée de 95% à 5%) (Annexe I). Ici, peu d'espèces horticoles ont été recensées (*Stachys byzantina*) mais se retrouvent de nombreuses espèces de friches, comme *Rumex conglomeratus* et *centaurea sp.* associées à quelques individus dunaires (*Beta maritima*) (Annexe III). La végétation de la partie Est semble toutefois marquée par une Richesse Spécifique plus importante que la partie Ouest puisque l'on observe, pour les deux passages, un nombre d'espèce toujours supérieur (Annexe I).



Les prélèvements pédologiques confortent les observations de la végétation puisque le sondage a montré un sol très sablonneux, marqué par la présence de paillage biodégradable utilisé en horticulture, témoin de la forte influence anthropique sur le milieu, mais une hydromorphie absente (Annexe I).

Photographie de la partie ouest de la Porte des chardons

## Porte des dunes

Ce territoire est formé de quatre ensembles homogènes. La session de terrain du mois de Mars a montré que le premier à l'extrémité Ouest du site est composé d'espèces horticoles, rudérales et indigènes, il correspond donc à un terrain vague fortement anthropisé de type friche herbacée ponctuée par la présence de quelques individus arborescents dont la majorité correspond à des Pins maritimes (*Pinus pinaster*) (87 Corine biotope) (Annexe IV). Les espèces recensées au mois de Juin confirment ce milieu rudéral, avec une dominance d'abondance pour certaines espèces de milieu sablonneux comme *Lagurus ovatus*, observation équivalente aux secteurs précédents (Annexe IV).

Au mois de Mars, la seconde formation se compose également majoritairement d'espèces correspondant à un terrain vague de type herbacé (87 Corine biotope). La proportion de sol nu y est plus importante (50%). Il y a également, au centre de cette division un parterre de fleurs, arbres et bosquets en parc (85.14). Le cortège floristique observé au mois de Juin comprend de nouvelles espèces comme *Eschscholzia californica*. Néanmoins, la composition floristique observée à cette période correspond à un milieu rudéral de type friche marqué par des herbiers denses de milieu dunaire comme *Lagurus ovatus* (Annexe IV).

Le groupement suivant montre aussi qu'il s'agit d'un terrain vague (87) mais de surcroît, dans ce cas, des traces de perturbation récente sont visibles sur le sol (passage d'engin). La proportion de sol y est la plus forte allant jusqu'à 90% du sol non recouvert de végétation. Les observations du mois de Juin viennent confirmer le caractère perturbé du milieu à travers la présence d'espèces caractéristiques comme *centaurea sp.*, *Trifolium micranthum* ou encore *Plantago lanceolata* (Annexe IV). Là encore, la proximité de la mer se décèle à travers la présence de *Lagurus ovatus* ou de *Daucus carota*.

Le dernier ensemble est séparé des autres formations végétales par une route orientée Est-Ouest. Echantillonné au mois de Mars, il correspond à une mosaïque : un mélange de prairie améliorée (81) et d'espèces caractéristiques des terrains vagues de type herbacé (87). Le constat diffère légèrement pour le mois de Juin. Les espèces observées renvoient plus majoritairement à un milieu fortement perturbé, piétiné qu'à une prairie améliorée.



Les sondages pédologiques et la composition floristiques (Annexe I et IV) ont permis d'identifier ce secteur comme une zone sablonneuse, composée de milieux fortement perturbés, ponctués d'un faciès dunaire, avec des caractéristiques édaphiques très éloignées de celles que l'on pourrait trouver dans une zone humide.

*Photographie prise à l'ouest du secteur*

## Le centre équestre et le maraichage

Cette partie se compose de 4 groupements. Le secteur possède en son centre une route allant du nord au sud, coupant le territoire en deux parties, les côtés est et ouest. Le premier groupement est principalement présent au sud-est du secteur. Au mois de Mars, l'inventaire a mis en évidence que ce groupement était représenté par des espèces habituelles de terrain vague, de type herbacé (87 Corine biotope) (Annexe V). La végétation de ce premier milieu montre un ensemble typique d'un terrain vague, avec un caractère dunaire illustré par la présence de *Lagurus ovatus*.

Le second milieu compte également des espèces communes en terrain vague (87), avec une majorité de Poacées recouvrant 90% du sol, et quelques espèces horticoles (Annexe V). Celui-ci se retrouve à l'est du secteur. Entre ces deux premiers groupements, une strate arborescente est présente, composée principalement de Bouleau (*Betula sp.*) et de Pin maritime (*Pinus pinaster*). Le deuxième passage a permis d'identifier un peu plus d'espèces (Annexe I et V), relatives aux terrains abandonnés et perturbés avec une couverture graminéenne encore bien présente.

Le troisième groupement constitue un terrain vague de type fourré arbustif et herbacé (87). On le retrouve à deux endroits différents. Les deux campagnes de prospection ont montré que ce milieu était constitué des trois strates végétales, herbacées, arbustives et arborescentes (Annexe I et V).

Quant au dernier, il se trouve au centre du territoire, et correspond également à du terrain vague avec une majorité d'espèces en strate herbacée (87). A noter, bien qu'assez commune, la présence d'une station d'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*).

Concernant les deux derniers groupements, seul le Pin maritime (*Pinus pinaster*) était présent en tant que strate arborescente. La strate arbustive, était essentiellement représentée par le Laurier sauce (*Laurus nobilis*), espèce potentiellement envahissante, à surveiller.



Photographie du secteur du centre équestre et à droite trois pieds d'Orchis bouc



### **Aire de camping-car et office de tourisme**

Cette dernière zone n'a pu être traitée durant toute l'étude diagnostic pour causes de travaux. Cependant, l'examen de la photographie aérienne et une vue globale du site au mois de juin montre qu'il s'agit d'un parking présentant un alignement arborescent de Pins maritimes (*Pinus pinaster*) (code Corine biotope 84.1 x 86.2 (alignement d'arbre et village)).



## Porte des amourettes

Le territoire est majoritairement constitué de zones artificielles (voieries, parking et terrains vagues). Ainsi, dans certains cas d'identification des formations, seule la présence/absence des espèces a été notée (Annexe VI). La flore présente sur les 3 parkings permet de les classer en village (86.2 Corine biotope). La bordure du parking le plus à l'Est est en mélange avec de l'alignement d'arbres (84.1) et du terrain vague de type herbacé (87) (Annexe VI). Les autres zones représentent également du terrain vague de même configuration. On y retrouve principalement des espèces indigènes, des espèces dunaires ainsi que des espèces nitrophiles, identifiées lors des deux sessions de terrain. Une des espèces invasives y a été également recensée, il s'agit de l'Œnothère.



Végétation dunaire banale et terrain vague proche du parking



## V.2 FAUNE

---

### Méthodologie d'inventaire

Pour ce qui concerne la faune, une campagne de prospection a été réalisée le 17 juin, ce qui correspond à la période de reproduction des oiseaux et la période d'activité des insectes (hormis pour les orthoptères qui ne sont matures qu'à partir de juillet).

La météorologie durant cette journée a été favorable : températures clémentes, peu de vent et pas de pluie. Cependant, cette journée clémente fait suite à un printemps anormalement froid et humide, qui a eu pour conséquence une forte réduction des populations de certains insectes, en particulier les papillons.

A l'occasion de cette journée de prospection, l'ensemble des secteurs a été parcouru à l'exception du parking de l'office du tourisme qui était en travaux et par conséquent interdit d'accès. Le diagnostic sur ce site a consisté à estimer les potentialités d'accueil depuis l'extérieur.

## Le parc / Ancien camping

Cet ancien camping à l'abandon depuis plusieurs années est planté d'arbres sur la majeure partie de sa surface. La végétation herbacée fait l'objet d'une tonte régulière dans la moitié nord alors que qu'elle ne semble pas être fauchée dans la partie sud où elle atteint une hauteur importante. Ainsi, les cortèges faunistiques sont assez distincts entre les deux secteurs.



Secteur nord de l'ancien camping



Secteur sud de l'ancien camping

### Oiseaux

NOM VERNACULAIRE	Statut nicheur*	LR PDL NICHEUR (2014) **	LR FR NICHEUR (2011) **	Nicheur prioritaire PDL (2008)	Espèce protégée
Faucon crécerelle	NP	LC	LC		art. 3
Coucou gris	NP	LC	LC		art. 3
Pigeon ramier	NPo	LC	LC		
Tourterelle turque	NPo	LC	LC		
Hirondelle rustique	NPo	LC	LC	Non prioritaire (B4)	art. 3
Rougequeue noir	NPo	LC	LC		art. 3
Grive musicienne	NPo	LC	LC		
Fauvette grisette	NPo	LC	NT		art. 3
Mésange charbonnière	NPo	LC	LC		art. 3
Pinson des arbres	NPo	LC	LC		art. 3
Verdier d'Europe	NPo	NT	LC		art. 3
Chardonneret élégant	NPo	NT	LC		art. 3
Bruant zizi	NPo	LC	LC		art. 3

\* NP : nicheur possible ; Npo : nicheur probable

\*\* LC : préoccupation mineur ; NT : quasi menacé (liste orange)



Treize espèces ont été observées ou entendues. La plupart sont des espèces banales, tolérantes à l'urbanisation, mais liées à la présence d'arbres. Certaines, comme la Mésange charbonnière, sont cavernicoles et profitent des cavités qui se sont formées dans les arbres âgés, voire dépérissants. Au moins une ancienne loge creusée par un pic a été notée sur un arbre mort.

Deux espèces sont « quasi-menacées » en Pays de la Loire : le Chardonneret élégant et le Verdier. Ces deux espèces, encore assez communes, ont subi une baisse des effectifs nicheurs ces dernières années dans la région. Ce sont surtout les pratiques agricoles modernes qui sont en cause. Ces deux espèces s'installent volontiers en zone péri-urbaine, pourvu qu'il y ait des arbres pour installer leur nid et des zones herbacées hautes pour se nourrir. L'ancien camping constitue donc une zone très favorable à ces deux espèces, tout comme une partie des secteurs environnants.

Une autre espèce est « quasi-menacée » à l'échelle nationale. Il s'agit de la Fauvette grisette qui s'installe dans les zones buissonnantes de taille parfois modeste. Un mâle chanteur a été entendu en limite nord-est du site, dans un secteur qui semble favorable à la nidification de l'espèce.

### Invertébrés

Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire
Gastéropodes	<i>Helicidae</i>	<i>Theba pisana</i>	Hélice de Pise
	<i>Hydromiidae</i>	<i>Cochlicella barbara</i>	
Coléoptères	<i>Cantharidae</i>	<i>Rhagonycha fulva</i>	
	<i>Oedemeridae</i>	<i>Oedemera nobilis</i>	Oedémère noble
Odonates	<i>Libellulidae</i>	<i>Sympetrum meridionale</i>	Sympetrum méridional
Rhopalocères	<i>Hesperiidae</i>	<i>Thymelicus lineola</i>	Hespéride du Dactyle
	<i>Lycaenidae</i>	<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré commun
	<i>Pieridae</i>	<i>Pieris brassicae</i>	Piériide du chou

La diversité en odonate est modeste. La partie nord, tondue régulièrement, est peu favorable aux papillons et la partie sud, dominée par les graminées, a des potentialités assez faibles.

Un fossé en limite sud ne semble pas favorable aux odonates du fait de son caractère saumâtre. Aussi, seule une espèce d'odonate a été notée.



## Porte des Chardons

### Oiseaux

NOM VERNACULAIRE	Statut nicheur*	LR PDL NICHEUR (2014) **	LR FR NICHEUR (2011) **	Nicheur prioritaire PDL (2008)	Espèce protégée
Pigeon ramier	NPo	LC	LC		
Tourterelle turque	NPo	LC	LC		
Hirondelle rustique	NP	LC	LC	Non prioritaire (B4)	art. 3
Rougequeue noir	NP	LC	LC		art. 3
Étourneau sansonnet	NPo	LC	LC		
Moineau domestique	NP	LC	LC		art. 3
Serin cini	NPo	NT	LC		art. 3
Bruant zizi	NPo	LC	LC		art. 3

\* NP : nicheur possible ; NPo : nicheur probable

\*\* LC : préoccupation mineur ; NT : quasi menacé (liste orange)

Huit espèces ont été inventoriées sur le site et en périphérie immédiate. Toutes les espèces concernées sont banales. Seul le Serin cini présente un statut de conservation défavorable à l'échelle régionale où ses populations nicheuses sont « quasi-menacées ». L'espèce doit sa présence à celle des résineux pour établir son nid et des secteurs de pelouse pour se nourrir. Le serin apprécie particulièrement les parcs et jardins, à proximité des habitations.

### Invertébrés

Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire
Gastéropodes	<i>Helicidae</i>	<i>Comu aspersum</i>	Petit Gris
		<i>Theba pisana</i>	Hélice de Pise
Coléoptères	<i>Cantharidae</i>	<i>Rhagonycha fulva</i>	
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil

L'intérêt de ce secteur pour les invertébrés est faible. Les arbres sont peu nombreux et la prairie a fait l'objet, avant notre passage, d'un début d'aménagement.



## Porte des dunes

### Oiseaux

NOM VERNACULAIRE	Statut nicheur*	LR PDL NICHEUR (2014) **	LR FR NICHEUR (2011)**	Nicheur prioritaire PDL (2008)	Espèce protégée
Pigeon ramier	NPo	LC	LC		
Tourterelle des bois	NP	NT	LC	Priorité élevée (B3)	
Huppe fasciée	NP	LC	LC	Non prioritaire (B4)	art. 3
Hypolaïs polyglotte	NPo	LC	LC		art. 3
Mésange huppée	NP	LC	LC		art. 3
Pie bavarde	NPo	LC	LC		
Moineau domestique	NPo	LC	LC		art. 3
Pinson des arbres	NPo	LC	LC		art. 3
Serin cini	NPo	NT	LC		art. 3
Chardonneret élégant	NPo	NT	LC		art. 3
Bruant zizi	NPo	LC	LC		art. 3

\* NP : nicheur possible ; NPo : nicheur probable

\*\* LC : préoccupation mineur ; NT : quasi menacé (liste orange)

Parmi les 11 espèces inventoriées sur le périmètre d'étude et en périphérie immédiate, trois présentent un statut conservation défavorable.

Le Serin cini et le Chardonneret élégant, espèces communes mais dont les populations nicheuses sont « quasi-menacées » en Pays-de-la-Loire. Le périmètre d'étude, de même que les secteurs périphériques, sont favorables à la nidification de ces deux espèces qui apprécient la présence d'arbres espacés entre les prairies et les pelouses dans des zones plus ou moins aménagées.

La Tourterelle des bois, bien que non protégée, est également « quasi-menacée » en Pays-de-la-Loire où elle a été classée en priorité élevée du fait de la baisse importante de ces effectifs nicheurs. Un mâle chanteur a été entendu en limite nord-ouest du périmètre d'étude. Ce secteur ne nous semble pas véritablement favorable à l'installation d'un couple nicheur car la densité d'arbre y est trop faible à notre avis, contrairement aux secteurs boisés situés plus à l'ouest (à environ 200 mètres). Le secteur de la porte des dunes constitue plus probablement une zone d'alimentation.

### Invertébrés

Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire
Gastéropodes	<i>Helicidae</i>	<i>Cornu aspersum</i>	Petit Gris
		<i>Theba pisana</i>	Hélice de Pise
	<i>Hydromiidae</i>	<i>Cochlicella barbara</i>	
Coléoptères	<i>Oedemeridae</i>	<i>Oedemera nobilis</i>	Oedémère noble
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil

Le nombre d'invertébré inventorié est faible. Signalons que l'escargot *Cochlicella barbara* est une espèce méridionale qui ne se trouve, en Pays de la Loire, que sur les secteurs dunaires de la côte atlantique.

Il est probable que ce secteur sablonneux, qui comprend des zones à végétation clairsemée, soit intéressant pour les orthoptères arénophiles en fin d'été.



### **Aire de camping-car, Office du tourisme**

---

Bien que nous n'ayons pu y accéder pour cause de travaux, et que nous n'ayons pu réaliser d'inventaire des oiseaux en écoutant les chants et le cri, à cause du bruit des travaux, nous avons pu en estimer les potentialités. La végétation herbacée et buissonnante avant et pendant les travaux est quasiment inexistante sur ce secteur bitumé et seulement planté de quelques arbres d'agrément. Si ces arbres peuvent servir de support au nid de quelques oiseaux, les espèces concernées seront forcément peu nombreuses et très tolérantes. Il ne pourra donc s'agir d'espèce patrimoniale mais plutôt d'espèces très communes telles que le Pinson des arbres ou la Grive musicienne. Les potentialités d'accueil de la faune invertébrée sont également très faibles. Aussi, nous pouvons considérer que le parking ne présente aucun enjeu en termes de conservation pour la faune.



## Centre équestre et maraichage

### Oiseaux

NOM VERNACULAIRE	Statut nicheur*	LR PDL NICHEUR (2014) **	LR FR NICHEUR (2011) **	Nicheur prioritaire PDL (2008)	Espèce protégée
Faucon crécerelle	NP	LC	LC		art. 3
Pigeon ramier	NPo	LC	LC		
Huppe fasciée	NPo	LC	LC	Non prioritaire (B4)	art. 3
Hirondelle rustique	NP	LC	LC	Non prioritaire (B4)	art. 3
Rougegorge familier	NPo	LC	LC		art. 3
Rougequeue noir	NPo	LC	LC		art. 3
Merle noir	NPo	LC	LC		
Fauvette à tête noire	NPo	LC	LC		art. 3
Mésange charbonnière	NPo	LC	LC		art. 3
Pie bavarde	NP	LC	LC		
Pinson des arbres	NPo	LC	LC		art. 3
<b>Serin cini</b>	NPo	<b>NT</b>	LC		art. 3
Bruant zizi	NPo	LC	LC		art. 3

\* NP : nicheur possible ; NPo : nicheur probable

\*\* LC : préoccupation mineur ; NT : quasi menacé (liste orange)

Avec treize espèces, ce secteur est un des plus diversifiés. Cette diversité est liée à sa superficie plus importante et à la présence de nombreux arbres, en alternance avec les prairies non gérées actuellement.

Toutes les espèces concernées sont banales. Seul le Serin cini présente un statut de conservation défavorable à l'échelle régionale où ses populations nicheuses sont « quasi-menacées ». L'espèce doit sa présence à celle des résineux pour établir son nid et aux secteurs de pelouse pour se nourrir. Le serin apprécie particulièrement les parcs et jardins, à proximité des habitations.

Il a été également noté les espèces patrimoniales qui fréquentent l'estran juste de l'autre côté de la digue, à savoir le Milan noir, l'Aigrette garzette et l'Echasse blanche. Ces espèces sont localisées sur la carte en page 30 de ce rapport.



Echasse blanche

*Photo Ouest Am prise hors du site*



## Invertébrés

Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire
Gastéropodes	<i>Helicidae</i>	<i>Theba pisana</i>	Hélice de Pise
	<i>Hydromiidae</i>	<i>Cochlicella barbara</i>	
Coléoptères	<i>Chrysomelidae</i>	<i>Cryptocephalus rugicollis</i>	
	<i>Coccinellidae</i>	<i>Adalia 10-punctata</i>	Coccinelle à 10 points
		<i>Myzia oblongoguttata</i>	
		<i>Propylea 14-punctata</i>	Coccinelle à damier
<i>Scymnus suturalis</i>			
Odonates	<i>Aeshnidae</i>	<i>Aeshna affinis</i>	Aeschne affine
	<i>Coenagrionidae</i>	<i>Enallagma cyathigerum</i>	Agriion porte-coupe
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	<i>Aricia agestis</i>	Colier de corail
	<i>Nymphalidae</i>	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil
		<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil

A l'instar des oiseaux, ce secteur est l'un des plus riches en invertébrés mais le nombre d'espèces inventoriées reste modeste. On remarquera la présence de deux odonates bien qu'aucun milieu aquatique n'y soit présent. Le secteur constitue une zone de maturation pour ces espèces.

On notera la présence de 4 espèces de coccinelle. Elles ont toutes été trouvées au niveau des arbres, *Myzia oblongoguttata* étant spécifiquement liée au résineux.

La diversité en rhopalocères nous a semblé faible mais cela est probablement dû aux conditions climatiques exécrables du printemps car les potentialités du secteur sont intéressantes avec une bonne diversité en plantes à fleurs.



## Porte des amourettes

### Oiseaux

NOM VERNACULAIRE	Statut nicheur*	LR PDL NICHEUR (2014) **	LR FR NICHEUR (2011) **	Nicheur prioritaire PDL (2008)	Espèce protégée
Pigeon ramier	NPo	LC	LC		
Huppe fasciée	NP	LC	LC	Non prioritaire (B4)	art. 3
Hirondelle rustique	NP	LC	LC	Non prioritaire (B4)	art. 3
Merle noir	NPo	LC	LC		
Roitelet à triple bandeau	NPo	LC	LC		art. 3
Pie bavarde	NP	LC	LC		
<b>Serin cini</b>	NPo	<b>NT</b>	LC		art. 3
Bruant zizi	NPo	LC	LC		art. 3

\* NP : nicheur possible ; NPo : nicheur probable

\*\* LC : préoccupation mineur ; NT : quasi menacé (liste orange)

Avec 8 espèces, la diversité ornithologique est modeste. Ceci s'explique par une occupation du sol qui fait une place importante aux parkings. Aussi, les espèces inventoriées sont banales et seul le Serin cini présente un statut de conservation défavorable à l'échelle régionale.

### Invertébrés

Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire
Gastéropodes	<i>Helicidae</i>	<i>Theba pisana</i>	Hélice de Pise
	<i>Hydromiidae</i>	<i>Cochlicella barbara</i>	
Odonates	<i>Coenagrionidae</i>	<i>Coenagrion scitulum</i>	Agrion mignon
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil
		<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil

A l'instar des oiseaux, le secteur de la porte des amourettes présente peu d'intérêt. La présence d'une libellule trahit la présence de milieux aquatiques à proximité.



## VI. CONCLUSION

---

Les observations recueillies ont montré qu'il subsistait des différences à travers la phénologie variable des espèces mais également des perturbations anthropiques. L'analyse des données dans leur globalité illustre une majorité des formations recensées comme terrain vague à strate herbacée (87). Des alignements d'arbres sont présents dans différents secteurs, dont principalement celui du parc. Ce dernier montre un mauvais état sanitaire des arbres, la population de Peupliers possède un taux non négligeable de mortalité.

Quant aux espèces invasives ou potentiellement invasives, quatre secteurs sont concernés par leur présence :

- Porte des Chardons,
- Porte des dunes,
- Le centre équestre et maraîchage,
- Porte des Amourettes.

Les espèces recensées invasives sont l'Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*), le Laurier sauce (*Laurus nobilis*), le Mimosa (*Acacia dealbata*), le robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et pour finir, l'Œnothère (*Œnothera sp.*).

A l'issue de cette étude, il ne semble pas y avoir d'intérêt particulier des différents groupements floristiques et faunistiques identifiés. L'absence d'une faune et d'une flore patrimoniale, de zones humides (illustrée par les compléments pédologiques réalisés sur les secteurs ambigus) et la présence d'espèces invasives ne permettent pas d'identifier la présence de sites remarquables à protéger du projet d'aménagement. En effet, les deux campagnes de prospection n'ont soulevé aucun intérêt écologique particulier, ni d'un point de vue botanique, ni sur le plan de la délimitation de zones humides éventuelles concernées par la réglementation afférente.

## VII. ANNEXES

---

Annexe I : Tableau synthétique de l'étude diagnostic de la Flore de la commune de la Faute-sur-Mer

Annexe II : Tableau des abondances des espèces recensées au mois de Mars et mois de Juin 2016 dans le secteur du Parc

Annexe III : Tableau des abondances des espèces recensées au mois de Mars et mois de Juin 2016 dans le secteur de la Porte des chardons

Annexe IV: Tableau des abondances des espèces recensées au mois de Mars et mois de Juin 2016 dans le secteur de la Porte des dunes

Annexe V: Tableau des abondances des espèces recensées au mois de Mars et mois de Juin 2016 dans le secteur de la Porte des dunes

Annexe VI: Tableau des abondances des espèces recensées au mois de Mars et mois de Juin 2016 dans le secteur de la Porte des Amourettes

## Annexe I : Tableau synthétique de l'étude diagnostic de la Flore de la commune de la Faute-sur-Mer

		Richesse spécifique locale ou nombre d'espèces observées dans chaque secteur étudié	Pourcentage de recouvrement		Pédologie
date de prospection			29/03/16	08/06/16	
Parking office du tourisme	Espace retourné	Travaux		1% (travaux)	
Le parc	Le parc, pelouse nord	68	100%	97%	présence de sable et trace d'hydromorphie légère
	Le parc, cheminement nord	68	20%	5%	
	Le parc, pelouse sud	51	100%	100%	
	Le parc, cheminement sud	68	30%	80%	Présence de sable entre 0 et 40 cm de profondeur du sol et au-delà de 40 cm, présence d'argile
	Terrain vague	22		100%	
Porte des chardons	Jardin vert, ouest	47	100%	100%	sol plutôt minéral, pas de trace d'hydromorphie mais trace de pollution à 15-20cm de profondeur(ou reste de paillage biodégradable utilisé en horticulture). Sol peu profond
	Espace est	70	95%	5% (travaux)	travaux
Porte des dunes	Extrême ouest et est (A)	62	100%	95%	terre sableuse, sol peu profond (30cm). Pas de trace d'hydromorphie car écoulement gravitaire et peu de rétention d'eau dans les sols sablonneux
	Centre (B)	32	50%	40%	équivalent au sondage précédent. Sable jusqu'à 20cm de profondeur
	Centre C	20	10%	80%	idem
	Extrémité nord (D)	27		70%	idem
	extrémité est	15		60%	idem
centre équestre et maraichage	extrémité sud-ouest (A)	61	95%	95%	
	extrémité sud-est (B)	39	100%	100%	sol un peu plus profond (50cm) mais toujours sablonneux. Pas de trace d'hydromorphie
	centre C	39		100%	
	fouillé (D)	53	100%	100%	bordure de chaussée
	fouillé (D')	7		70%	pas d'accès
Porte des Amourettes	Parking et bords (A)	44	98%	100%	sable jusqu'à 50 cm de profondeur, pas de trace d'hydromorphie
	Parking B	41	100%	80%	
	bord parking C	38	100%		Sol minéralo-sablonneux, morceaux de tuiles et de remblement, pas de trace d'hydromorphie
	parking D	36	100%	80%	Sol minéralo-sablonneux, pas de trace d'hydromorphie

## Annexe II : Tableau des abondances des espèces recensées au mois de Mars et mois de Juin 2016 dans le secteur du Parc

Secteurs	Le parc									
	Le parc, pelouse nord		Le parc, cheminement nord		Le parc, pelouse sud		Le parc, cheminement sud		Terrain vague	
	Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance	
Milieux	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin
Espèces	Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance	
<i>Achillea millefolium</i>		r	r	+						
<i>Aethusa cynapium</i>								r		
<i>Agropyrum sp.</i>	2									
<i>Allium porrum</i>	+									
<i>Allium scorodoprasum</i>						r				r
<i>Allium sp.</i>	1									
<i>Anagalis arvensis</i>			r					r		
<i>Anisantha rigida</i>				r						
<i>Anthriscus sp.</i>	+									
<i>Aphanes arvensis</i>			+							
<i>Arrhenatherum elatius</i>	+					2		+		4
<i>Artemisia campestris subsp. maritima</i>							+			
<i>Arum maculatum</i>	r									
<i>Avena fatua = Bromus sterilis</i>	r			r		+		2		2
<i>Bellis perennis</i>							+			
<i>Beta maritima</i>	+	+	+	r		r	+			+
<i>Bromus cf erectus</i>			+							
<i>Bromus rigidus</i>										+
<i>Bromus tectorum</i>		r		r						
<i>Cakile maritima</i>		r		+		+		+		
<i>Cardamine hirsuta</i>	+									
<i>Carduus tenuiflorus</i>										+
<i>Carex arenaria</i>	+									
<i>Carex lachenalii</i>										1
<i>Carex sp.</i>		r								
<i>Centaurea sp.</i>							+			
<i>Cerastium glomeratum</i>	+		1				+	r		
<i>Cirsium arvense</i>						+	+			
<i>Cirsium sp.</i>				r						
<i>Convolvulus arvensis</i>		2	+	r		+		r		
<i>Cotoneaster sp.</i>						r				
<i>Crassula tillaea</i>			r				+			
<i>Crepis echioides</i>	1									
<i>Dactylis glomerata</i>		+	+	r			+	+		1
<i>Daucus carota</i>	+	+	+	r		r	+	+		+
<i>Diploaxis tenuifolia</i>			r							
<i>Dipsacus fullonum</i>						r				
<i>Draba verna</i>			r							
<i>Elytrigia atherica</i>		+					4			
<i>Elytrigia repens</i>		3				4		+		+
<i>Epilobium parviflorum</i>							r			
<i>Epilobium sp.</i>				+		+	r	+		
<i>Erigeron sp.</i>	+		1					+		
<i>Erodium cicutarium</i>	+							+		
<i>Erodium moschatum</i>	+		+							
<i>Eschscholzia californica</i>								r		
<i>Festuca elacior</i>	1									
<i>Festuca rubra</i>								+		
<i>Fraxinus sp. (introduit)</i>		r								
<i>Galium aparine</i>	2		+			1	r			r
<i>Galium murale</i>			r							
<i>Geranium dissectum</i>	+			r		+	r			
<i>Geranium molle</i>	+		+							
<i>Geranium robertianum</i>	+			r		+	r	+	r	
<i>Geranium rotundiflorum</i>							r			
<i>Hedera helix</i>								r		1
<i>Helichrysum stoechas</i>								+		
<i>Holcus lanatus</i>		r		r		+		+		+
<i>Holcus mollis</i>						+				
<i>Hordeum murinum</i>				r					+	
<i>Humulu lupulus</i>									r	
<i>Hypericum humifusum</i>						+		+		
<i>Hypericum linariifolium</i>			+							
<i>Hypericum perforatum</i>									r	
<i>Hypochaeris radicata</i>	+		+	r		+		+		
<i>Juncus bufonius</i>			r							
<i>Lagurus ovatus</i>	+						1	+		
<i>Lamium amplexicaule</i>	+		r							
<i>Lamium purpureum</i>	1		r			+		+		
<i>Lapsana communis</i>	r		+							
<i>Leontodon hispidus</i>		+							1	
<i>Leontodon saxatilis</i>	+		1					+		
<i>Leucanthemum vulgare</i>								+		
<i>Ligustrum vulgare</i>										
<i>Linum bienne</i>										
<i>Lolium perenne</i>	+			r			r		+	+
<i>Lonicera sp. 1 (horticole)</i>						+		+		
<i>Lonicera sp. 2 (horticole)</i>								+		



Secteurs	Le parc									
	Le parc, pelouse nord		Le parc, cheminement		Le parc, pelouse sud		Le parc, cheminement		Terrain vague	
	Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance	
Milieux	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin
Espèces										
<i>Malva arborea</i>								r		
<i>Malva neglecta</i>	+	r			+					r
<i>Malva sylvestris</i>		r								
<i>Medicago arabica</i>	4		1		+					
<i>Medicago sativa</i>					+					
<i>Melilotus officinalis</i>				r				r		
<i>Melissa officinalis</i>							+			
<i>Muscari comosum</i>	+				+					
<i>Myosotis stricta</i>	r		r		+		+	r		
<i>Oxalis articulata</i>		r	r							
<i>Panicum sp.</i>	r		+		+					
<i>Papaver dubium</i>		r								+
<i>Papaver sp.</i>	r									
<i>Picris echioides</i>		+		r				+		+
<i>Plantago cf maritima</i>			r							
<i>Plantago coronopus</i>			1	+			+	+		
<i>Plantago lanceolata</i>	+			r			+			
<i>Plantago major</i>				r						
<i>Poa annua</i>	+		+	r			+			
<i>Poa pratensis</i>							+	r		
<i>Poa trivialis</i>								+		
<i>Podospermum laciniatum</i>				r			r			
<i>Polycarpon tetraphyllum</i>								r		
<i>Populus canadensis</i>		3					3			2
<i>Potentilla reptans</i>		1	+				+			
<i>Prunus spinosa</i>		r								
<i>Pycris sp.</i>			1				+			
<i>Quercus ilex</i>					r					
<i>Quercus robur</i>		r								
<i>Ranunculus parviflorus</i>	r									
<i>Ranunculus repens</i>			r		+					
<i>Robinia pseudoacacia (invasif)</i>		r					1	r		
<i>Rosa sp. (horticole)</i>							+	r		
<i>Rubus fruticosus</i>							+			
<i>Rubus rosifolius</i>					r					
<i>Rumex conglomeratus</i>	+			r			+	+		+
<i>Rumex crispus</i>							r		+	
<i>Rumex thyrsoides</i>			+							
<i>Sagina apetala</i>				r						
<i>Salix sp.</i>		+								
<i>Senecio vulgaris</i>	r		+		+		+			
<i>Silene latifolia</i>	r				+					r
<i>Silybum marianum</i>	+									
<i>Solanum dulcamara</i>							r			+
<i>Sonchus arvensis</i>	1		r							
<i>Sonchus oleraceus</i>	+	r		r				+		+
<i>Stachys byzantina</i>								+		
<i>Stellaria media</i>	2		+				+			
<i>Taraxacum sp.</i>	+	+	r	+				+		
<i>Teesdalia sp.</i>			r							
<i>Arabis hirsuta</i>	+									
<i>Tragopogon pratensis</i>							r			
<i>Trifolium dubium</i>				+				2		
<i>Trifolium repens</i>				r				+		
<i>Trifolium squamosum</i>								r		
<i>Trifolium subterraneum</i>			+				+			
<i>Tulipa sp. (horticole)</i>										
<i>Valerianella carinata</i>			r				+			
<i>Verbascum sp.</i>			1							
<i>Veronica agrestis</i>	+						r			
<i>Veronica arvensis</i>			r							
<i>Veronica hederifolia</i>	r		r				+			
<i>Veronica persica</i>	1				r		+			
<i>Vicia hirsuta</i>								r		
<i>Vicia sativa</i>	+		1		+	+	+			r
<i>Vinca major</i>					+					
<i>Yucca sp.</i>					+					

## Annexe III : Tableau des abondances des espèces recensées au mois de Mars et mois de Juin 2016 dans le secteur de la Porte des chardons

<b>Secteurs</b>	<b>Porte des chardons</b>			
<b>Milieux</b>	<b>Jardin vert, ouest</b>		<b>Espace est</b>	
<b>Espèces</b>	<b>Abondance/dominance</b>		<b>Abondance/dominance</b>	
	<b>29-mars</b>	<b>08-juin</b>	<b>29-mars</b>	<b>08-juin</b>
<i>Achillea millefolium</i>	+	1	+	
<i>Agave sp.</i>				r
<i>Agrostis stolonifera</i>	+	1		+
<i>Allium sp.</i>			r	
<i>Anisantha rigida</i>				1
<i>Arrhenatherum elatius</i>			+	
<i>Arum maculatum</i>			+	
<i>Bellis perennis</i>	2	1	+	
<i>Beta maritima</i>			+	+
<i>Bromus hordeaceus subsp. ferronii</i>		r		
<i>Carex lachenalii</i>				r
<i>Carex sp.</i>				
<i>Catragus sp.</i>				
<i>Centaurea sp.</i>				r
<i>Cerastium glomeratum</i>	1			
<i>Cirsium arvense</i>			+	
<i>Convolvulus arvensis</i>				+
<i>Coronilla sp.</i>			+	
<i>Cortaderia selloana</i>			+	
<i>Dactylis glomerata</i>				1
<i>Daucus carota</i>	+	2	+	+
<i>Draba verna var. praecox</i>	r			
<i>Elytrigia atherica</i>				1
<i>Elytrigia repens</i>		+	1	+
<i>Epilobium sp.</i>			+	
<i>Erigeron sp.</i>	+		1	
<i>Erodium moschatum</i>	1			
<i>Euphorbia segetalis subsp. Portlandica</i>			+	
<i>Festuca sp.</i>	+			
<i>Foeniculum vulgare</i>			+	r
<i>Geranium dissectum</i>		+	+	
<i>Geranium molle</i>	+		+	
<i>Geranium robertianum</i>	+			r
<i>Geum urbanum</i>			r	
<i>Helichrysum stoechas</i>			+	
<i>Himantoglossum hircinum</i>			+	
<i>Holcus lanatus</i>			3	
<i>Hordeum murinum</i>				r
<i>Hyacinthoides hispanica</i>			1	
<i>Hypericum humifusum</i>	+			
<i>Hypericum perforatum</i>				r
<i>Hypochaeris radicata</i>	+			+
<i>Iris foetidissima</i>			+	
<i>Iris sp.</i>			+	
<i>Iris sp. (horticole)</i>			+	
<i>Koeleria albescens</i>		+		r
<i>Lagurus ovatus</i>		+	1	2
<i>Lamium amplexicaule</i>	+			
<i>Lamium purpureum</i>			+	
<i>Leontodon hispidus</i>		+		
<i>Leontodon saxatilis</i>	1		+	
<i>Lolium perenne</i>				+
<i>Lonicera sp. 1 (horticole)</i>			+	
<i>Lotus corniculatus</i>				1
<i>Malva neglecta</i>			+	+
<i>Medicago arabica</i>	4	r	2	
<i>Muscari comosum</i>			1	
<i>Myosotis perforatum</i>				
<i>Myosotis stricta</i>	+		1	

<b>Secteurs</b>	<b>Porte des chardons</b>			
<b>Milieux</b>	<b>Jardin vert, ouest</b>		<b>Espace est</b>	
<b>Espèces</b>	<b>Abondance/dominance</b>		<b>Abondance/dominance</b>	
	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin
<i>Oenothera sp.</i>			r	
<i>Ononis spinosa</i>				r
<i>Orobanche minor</i>				+
<i>Panicum sp.</i>			1	
<i>Papaver dubium</i>				r
<i>Papaver sp.</i>	+			
<i>Phillyrea angustifolia</i>	r			
<i>Picris echioides</i>		+		+
<b><i>Pinus pinaster</i></b>				<b>+</b>
<i>Plantago coronopus</i>	+	1		+
<i>Plantago lanceolata</i>	+	r	+	1
<i>Poa annua</i>	+	1		
<i>Poa pratensis</i>	+			
<i>Poa trivialis</i>				+
<i>Quercus ilex</i>	+			
<b><i>Quercus robur</i></b>		<b>+</b>		
<i>Ranunculus parviflorus</i>	1			
<i>Ranunculus repens</i>			+	
<i>Rumex conglomeratus</i>			+	+
<i>Rumex crispus</i>		r		
<i>Saxifraga sp.</i>	r			
<i>Sedum sp.</i>	r			
<i>Sherardia arvensis</i>	+			
<i>Silene cf conica</i>			+	
<i>Silene latifolia</i>			+	
<i>Sonchus arvensis</i>	+			
<i>Sonchus oleraceus</i>	+	+		+
<b><i>Stachys byzantina</i></b>			<b>+</b>	<b>r</b>
<i>Taraxacum sp.</i>	+	r		
<i>Trifolium arvense</i>			+	
<i>Trifolium fragiferum</i>				r
<i>Trifolium micranthum</i>		+		
<i>Trifolium sp.</i>	1			
<i>Trifolium squamosum</i>		r		r
<i>Trifolium subterraneum</i>		2		
<i>Veronica (peregrina, AV)</i>	+			
<i>Veronica arvensis</i>		r		
<i>Veronica persica</i>	+		+	
<i>Vicia hirsuta</i>			+	
<i>Vicia sativa</i>			+	
<i>Yucca sp.</i>			+	

## Annexe IV: Tableau des abondances des espèces recensées au mois de Mars et mois de Juin 2016 dans le secteur de la Porte des dunes

Secteurs	Porte des dunes								
Milieux	Extrémité ouest et est (A)		Centre (B)		Centre C		Extrémité nord (D)		extrémité est
Espèces	Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance
	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	08-juin
<i>Acacia dealbata (invasif)</i>									r
<i>Achillea millefolium</i>	+		1	1			+	+	
<i>Aethusa cynapium</i>									1
<i>Agrostis stolonifera</i>		+							
<i>Anisantha rigida</i>		+		+		+		+	1
<i>Aphanes arvensis</i>	+		+				+		
<i>Arrhenatherum elatius</i>		r							
<i>Beta maritima</i>		r	r						
<i>Borago officinalis</i>			r				r		
<i>Bromus rigidus</i>		+							
<i>Cakile maritima</i>									r
<i>Carduus crispus</i>									+
<i>Carex arenaria</i>			+						
<i>Centaurea sp.</i>		+				r		1	
<i>Cerastium glomeratum</i>	1						+		
<i>Chrysanthemum sp.</i>			+						
<i>Convolvulus soldanella</i>				r				r	
<i>Corynephorus canescens</i>					r				
<i>Crepis sp.</i>			+						
<i>Dactylis glomerata</i>		+							
<i>Daucus carota</i>	r	+		+					
<i>Eleagnus sp.</i>	r								
<i>Elytrigia atherica</i>		+							
<i>Elytrigia repens</i>	1		1				+		
<i>Erigeron sp.</i>	+		+						
<i>Eruca sativa</i>					+				
<i>Eryngium campestre</i>	r			r					
<i>Escholtzia sp.</i>	r						r		
<i>Eschscholzia californica</i>		+		1		+			
<i>Euphorbia paralias</i>					r				
<i>Euphorbia segetalis</i> subsp. <i>Portlandica</i>	+	r	+						r
<i>Festuca sp.</i>	r								
<i>Ficus carica</i>		r							
<i>Foeniculum vulgare</i>						r			
<i>Geranium dissectum</i>	+								
<i>Geranium molle</i>	+		+						
<i>Geranium robertianum</i>	+	r							
<i>Geranium rotundiflorum</i>		r							
<i>Glacium flavum</i>	+		+						

Secteurs	Porte des dunes									
	Extrémité ouest et est (A)		Centre (B)		Centre C		Extrémité nord (D)		extrémité est	
	Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance	
Millieux	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	08-juin	
Espèces										
<i>Hedera helix</i>		r								
<i>Herniaria sp.</i>					+					
<i>Hordeum murinum</i>										r
<i>Hyacinthoides hispanica</i>							+			
<i>Hypericum humifusum</i>	+									
<i>Hypochaeris radicata</i>							+			
<i>Juncus sp.</i>							2			
<i>Lagurus ovatus</i>	1	2	1	1	+	1	2	3	1	
<i>Lamium purpureum</i>	+									
<i>Lathyrus latifolius</i>				r						
<i>Leontodon saxatilis</i>	1				+					
<i>Leucanthemum vulgare</i>				+						
<i>Linum bienne</i>							1			
<i>Lolium perenne</i>										r
<i>Medicago arabica</i>	2									
<i>Medicago polycarpa</i>	2		1				2			
<i>Mibora minima</i>	r		+							
<i>Muscari comosum</i>	r		+							
<i>Myosotis stricta</i>	+		+				1			
<i>Oenothera sp.</i>	+						+			
<i>Ononis spinosa</i>				r						
<i>Orobanche minor</i>				r						
<i>Oxalis articulata</i>	r	r								
<i>Panicum sp.</i>							+			
<i>Papaver dubium</i>		r		+		r				1
<i>Picris echinoides</i>		+				+				
<i>Plantago coronopus</i>	+					+	1			
<i>Plantago lanceolata</i>	1	2	+	+	+	2	2	+	1	
<i>Poa pratensis</i>		+								
<i>Polycarpon tetraphyllum</i>								r		
<i>Pycris sp.</i>	r									
<i>Ranunculus bulbosus</i>							+			
<i>Robinia pseudoacacia</i>		1								
<i>Rubia peregrina</i>	r									
<i>Rumex acetosella</i>	1									
<i>Rumex conglomeratus</i>						+				
<i>Rumex crispus</i>										+
<i>Sagina apetala</i>		r								
<i>Sedum acre</i>							+			
<i>Senecio vulgaris</i>	+		+		+		+			
<i>Sherardia arvensis</i>							+			
<i>Silene latifolia</i>			r							
<i>Sonchus arvensis</i>	+									
<i>Stachys byzantina</i>										+
<i>Taraxacum sp.</i>					+					
<i>Tragopogon pratensis</i>		r								
<i>Trifolium dubium</i>		+		r		+				+
<i>Trifolium micranthum</i>								+	1	
<i>Trifolium repens</i>		r								
<i>Trifolium squamosum</i>	r									
<i>Tulipa sp. (horticole)</i>	r									
<i>Valerianella carinata</i>	+					+	+			
<i>Verbascum sp.</i>	+									
<i>Veronica persica</i>	+					+				
<i>Vicia hirsuta</i>	r									
<i>Vicia sativa</i>	+	r								
<i>Vinca major</i>	+									
<i>Yucca sp.</i>	+									

## Annexe V: Tableau des abondances des espèces recensées au mois de Mars et mois de Juin 2016 dans le secteur de la Porte des dunes

Secteurs	centre équestre et maraichage								
	extrémité sud-ouest (A)		extrémité sud-est (B)		centre C		fourré (D)		fourré (D')
	Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance
Milieux	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	08-juin
Espèces									
<i>Acacia dealbata (invasif)</i>		1							
<i>Achillea millefolium</i>				+		+		r	
<i>Agave sp.</i>				r					
<i>Agrostis sp.</i>	+								
<i>Allium sp.</i>	r		+						
<i>Anacamptis pyramidalis</i>		r		r		r			
<i>Anisantha rigida</i>		1				2		+	
<i>Anthoxanthum odoratum</i>				r		+			
<i>Arbutus unedo</i>					+				
<i>Arrhenatherum elatius</i>				1		3		r	
<i>Artemisia campestris subsp. maritima</i>	1						+		
<i>Bellis perennis</i>	+								
<i>Bromus tectorum</i>	r						1		
<i>Carex arenaria</i>							r		
<i>Carex lachenalii</i>				+					+
<i>Catragus sp.</i>								+	
<i>Centaurea sp.</i>		+		+		+		r	
<i>Centranthus ruber</i>		r							
<i>Cerastium glomeratum</i>							r		
<i>Cirsium vulgare</i>			+				+		
<i>Convolvulus arvensis</i>		+		+					
<i>Dactylis glomerata</i>		+		1		1	+	1	
<i>Daucus carota</i>	+		r			+	+		
<i>Eleagnus sp.</i>					1				
<i>Elytrigia atherica</i>				+				1	
<i>Elytrigia repens</i>	+				1				1
<i>Erigeron sp.</i>	+						+		
<i>Eryngium campestre</i>	r	+				+			
<i>Euphorbia segetalis subsp. portlandica</i>	+	r					+	r	
<i>Festuca elacior</i>	+								
<i>Foeniculum vulgare</i>		1		1					
<i>Fraxinus sp. (introduit)</i>								1	
<i>Galium aparine</i>			+						
<i>Geranium dissectum</i>				r					
<i>Geranium molle</i>							+		
<i>Geranium robertianum</i>			+		+	+		+	
<i>Hedera helix</i>					+				
<i>Helichrysum stoechas</i>	r								
<i>Holcus lanatus</i>		r		r		r			
<i>Humulu lupulus</i>		+				r		+	+
<i>Hyacinthoides hispanica</i>					+		1		
<i>Hypericum perforatum</i>		r							
<i>Hypochaeris radicata</i>			1				+		
<i>Iris foetidissima</i>			r				+		
<i>Iris sp.</i>	r			r					
<i>Jacobeae vulgaris</i>							r		
<i>Lagurus ovatus</i>	+	1		2		1	1		
<i>Lamium purpureum</i>			+				+		
<i>Lapsana communis</i>	+						+		
<i>Lathyrus hirsutus</i>				r					
<i>Laurus nobilis</i>					+		+		
<i>Leontodon saxatilis</i>	+								
<i>Leucanthemum vulgare</i>				+					
<i>Ligustrum vulgare</i>					+			+	
<i>Lonicera periclymenum</i>					2			2	+
<i>Malva sp.</i>	+								
<i>Medicago arabica</i>	+		1				2		
<i>Medicago polycarpa</i>	+								
<i>Mibora minima</i>	r								
<i>Muscari comosum</i>	1		r						
<i>Myosotis stricta</i>	+								
<i>Oenothera glazioviana</i>						r			
<i>Oenothera sp.</i>	+						+		
<i>Ononis spinosa</i>		+		1				r	
<i>Orobanche minor</i>		r		+		+		r	
<i>Oxalis articulata</i>						r			



<b>Secteurs</b>	centre équestre et maraichage								
<b>Milieux</b>	extrémité sud-ouest (A)		extrémité sud-est (B)		centre C		fourré (D)		fourré (D')
<b>Espèces</b>	Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance
	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	08-juin
<i>Panicum vulgare</i>							+		
<i>Papaver dubium</i>		r							
<i>Phillyrea angustifolia</i>					+				
<i>Pinus pinaster</i>		1						5	5
<i>Plantago coronopus</i>	+								
<i>Plantago lanceolata</i>	1	1	+	+		1	1	r	
<i>Poa pratensis</i>						+			
<i>Potentilla reptans</i>						r			
<i>Quercus ilex</i>					+				
<i>Quercus robur</i>								r	
<i>Ranunculus bulbosus</i>	+		+				+		
<i>Ranunculus repens</i>							r		
<i>Robinia pseudoacacia (invasif)</i>		r							
<i>Rosa canina</i>					+				
<i>Rosa sp. (horticole)</i>								+	
<i>Rubia peregrina</i>	r			+	4		1	1	+
<i>Rubus fruticosus</i>	+	r	+	+	2		+	2	2
<i>Rumex acetosa</i>						r			
<i>Rumex conglomeratus</i>		r		+			+		
<i>Rumex crispus</i>						+			
<i>Rumex thyrsoides</i>			1						
<i>Senecio vulgaris</i>	1								
<i>Setaria italica</i>	1								
<i>Sherardia arvensis</i>	+								
<i>Silene latifolia</i>	+	r	+			r	+		
<i>Sonchus arvensis</i>							+		
<i>Sonchus oleraceus</i>				r					
<i>Stachys byzantina</i>	r								
<i>Stellaria media</i>	+								
<i>Taraxacum sp.</i>	+	r							
<i>Tragopogon pratensis</i>		r				r			
<i>Trifolium arvense</i>							r		
<i>Trifolium dubium</i>	+	1		1		r	+	r	
<i>Trifolium micranthum</i>		+							
<i>Trifolium pratense</i>		r							
<i>Trifolium repens</i>				r				r	
<i>Trifolium squamosum</i>	r								
<i>Trifolium subterraneum</i>							2		
<i>Veronica persica</i>	+						+		
<i>Vicia hirsuta</i>					+				
<i>Vicia sativa</i>	1						1		
<i>Vinca major</i>		r			+		+		
<i>Vulpia sp.</i>	+						2		

## Annexe VI: Tableau des abondances des espèces recensées au mois de Mars et mois de Juin 2016 dans le secteur de la Porte des Amourettes

Secteurs	Porte des Amourettes							
	Parking et bords (A)		centre B		bord parking C		parking D	
	Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance		Abondance/dominance	
Milieux	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin	29-mars	08-juin
Espèces								
<i>Achillea millefolium</i>		+						
<i>Agrostis stolonifera</i>		+						
<i>Allium sp.</i>			Présent					
<i>Anagalis arvensis</i>	Présent					r		
<i>Anisantha rigida</i>		1		1		2		1
<i>Aphanes arvensis</i>			Présent					
<i>Arrhenatherum elatius</i>		1						+
<i>Artemisia campestris subsp. maritima</i>			1					
<i>Avena fatua</i>							Présent	
<i>Bellis perennis</i>			Présent			+		
<i>Beta maritima</i>								r
<i>Bromus tectorum</i>	2		1					
<i>Cakile maritima</i>						+		
<i>Centaurea sp.</i>				1		r		+
<i>Cerastium fontanum</i>	+						Présent	
<i>Cerastium glomeratum</i>	+		Présent		Présent		Présent	
<i>Convolvulus arvensis</i>						+		
<i>Corynephorus canescens</i>			1					
<i>Crataegus monogyna</i>								r
<i>Crepis sp.</i>			1					
<i>Cynodon dactylon</i>			r					
<i>Dactylis glomerata</i>	+		Présent		Présent	+	Présent	
<i>Daucus carota</i>	Présent	+				+		+
<i>Elytrigia atherica</i>						1		+
<i>Elytrigia repens</i>			+			1		+
<i>Erigeron sp.</i>	+							
<i>Erodium moschatum</i>	+		Présent					
<i>Eryngium campestre</i>						r		
<i>Euphorbia segetalis subsp. Portlandica</i>			+	+				
<i>Festuca ovina</i>	Présent			+				+
<i>Festuca rubra</i>						1		
<i>Festuca sp.</i>					Présent			
<i>Galium mollugo</i>						+		
<i>Geranium dissectum</i>	+					r		
<i>Geranium molle</i>	1		Présent		Présent		Présent	
<i>Geranium robertianum</i>		r						
<i>Geranium rotundiflorum</i>						+		+
<i>Helichrysum stoechas</i>			1		Présent			
<i>Holcus lanatus</i>								r
<i>Hordeum murinum</i>	+							
<i>Hordeum sp.</i>				1		1		+
<i>Hypericum perforatum</i>		r	r	+	Présent			r
<i>Hypochaeris radicata</i>			+		Présent			
<i>Lagurus ovatus</i>	Présent	3	2	3	Présent			3
<i>Lamium purpureum</i>	+						Présent	
<i>Lapsana communis</i>					Présent		Présent	
<i>Lathyrus hirsutus</i>		r						
<i>Leontodon autumnalis</i>		+						1
<i>Leontodon saxatilis</i>	Présent							
<i>Lolium perenne</i>		+				1		
<i>Malva neglecta</i>		r						
<i>Medicago arabica</i>	4		+		Présent		Présent	
<i>Medicago sp.</i>			Présent					
<i>Mercurialis annua</i>	1							
<i>Mibora minima</i>			Présent					
<i>Myosotis perforatum</i>		r						
<i>Myosotis stricta</i>			r		Présent			
<i>oenothera glazioviana</i>		+						
<i>Oenothera sp.</i>			+		Présent		Présent	
<i>Ononis spinosa</i>		r		+				+
<i>Orobanche minor</i>		r						r
<i>Oxalis articulata</i>								
<i>Panicum sp.</i>			Présent		Présent			
<i>Papaver sp.</i>			Présent					
<i>Plantago coronopus</i>	Présent							
<i>Plantago lanceolata</i>	Présent	1	1	1	Présent	+	Présent	1
<i>Poa annua</i>	1		Présent					
<i>Poa pratensis</i>		+						
<i>Poa trivialis</i>						+		
<i>Polycarpon tetraphyllum</i>								r
<i>Pycris sp.</i>			Présent					
<i>Rubia peregrina</i>		+						
<i>Rubus fruticosus</i>						r		
<i>Rumex acetosa</i>						r	Présent	
<i>Rumex crispus</i>								r
<i>Senecio vulgaris</i>	Présent		+					
<i>Sherardia arvensis</i>			Présent					
<i>Siene latifolia</i>	+		r		Présent		Présent	r
<i>Sonchus arvensis</i>	+							
<i>Stachys byzantina</i>								r
<i>Trifolium dubium</i>				+				+
<i>Trifolium repens</i>						r		
<i>Trifolium squamosum</i>		+						
<i>Trifolium subterraneum</i>			2		Présent			
<i>Valerianella carinata</i>			Présent					
<i>Verbascum sp.</i>							Présent	
<i>Veronica arvensis</i>	Présent				Présent			
<i>Veronica persica</i>			+		Présent		Présent	
<i>Vicia hirsuta</i>		r						
<i>Vicia sativa</i>	+	r						
<i>Vulpia sp.</i>			3					



**RENNES**

Parc d'activités d'Apigné  
1, rue des Cormiers - BP 95101  
35651 LE RHEU Cedex  
Tél. 02 99 14 55 70  
Fax 02 99 14 55 67  
rennes@ouestam.fr

**NANTES**

Le Sillon de Bretagne  
8, avenue des Thébaudières  
44800 SAINT-HERBLAIN  
Tél. 02 40 94 92 40  
Fax 02 40 63 03 93  
nantes@ouestam.fr